

Avis

Avis

Loi sur la publicité légale des entreprises
(chapitre P-44.1)

Désignation de monsieur Benoît Lymburner à titre de registraire des entreprises

CONCERNANT la désignation de Monsieur Benoît Lymburner à titre de registraire des entreprises

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 300 de la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, chapitre P-44.1), le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale est chargé de l'application de cette loi, à l'exception des articles 83 à 85;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 1 de cette loi, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale désigne le registraire des entreprises, qui est un employé du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

ATTENDU QUE monsieur Hermel Grandmaison a été désigné pour agir à titre de registraire des entreprises le 22 mars 2013;

ATTENDU QUE monsieur Hermel Grandmaison est nommé directeur de l'état civil à compter du 28 août 2017 et qu'il y a lieu de le remplacer;

EN CONSÉQUENCE :

Monsieur Benoît Lymburner est désigné pour agir à titre de registraire des entreprises à compter du 28 août 2017.

Signé à Québec, ce 29 juin 2017.

*Le ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale,*
FRANÇOIS BLAIS

67219

Avis

Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail
(chapitre M-15.001)

Nomination de monsieur Hermel Grandmaison à titre de directeur de l'état civil

CONCERNANT la nomination de Monsieur Hermel Grandmaison à titre de directeur de l'état civil

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 57.1 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail (RLRQ, chapitre M-15.001), le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale est responsable de la direction de l'état civil et il nomme le directeur de l'état civil;

ATTENDU QUE M^e Reno Bernier a été nommé à titre de directeur de l'état civil à compter du 27 juin 2011;

ATTENDU QUE M^e Reno Bernier a été nommé sous-ministre adjoint au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à compter du 20 mars 2017 et qu'il y a lieu de le remplacer;

EN CONSÉQUENCE :

Monsieur Hermel Grandmaison est nommé pour agir à titre de directeur de l'état civil à compter du 28 août 2017.

Signé à Québec, ce 29 juin 2017.

*Le ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale,*
FRANÇOIS BLAIS

67220